



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	170_LEDROU_ROLLIN_75011	Numéro	75111_023_02
Adresse du site	170, avenue Ledru Rollin	Hauteur	R + 9 (29,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations/Bureaux
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	10/08/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	28/08/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	10/11/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

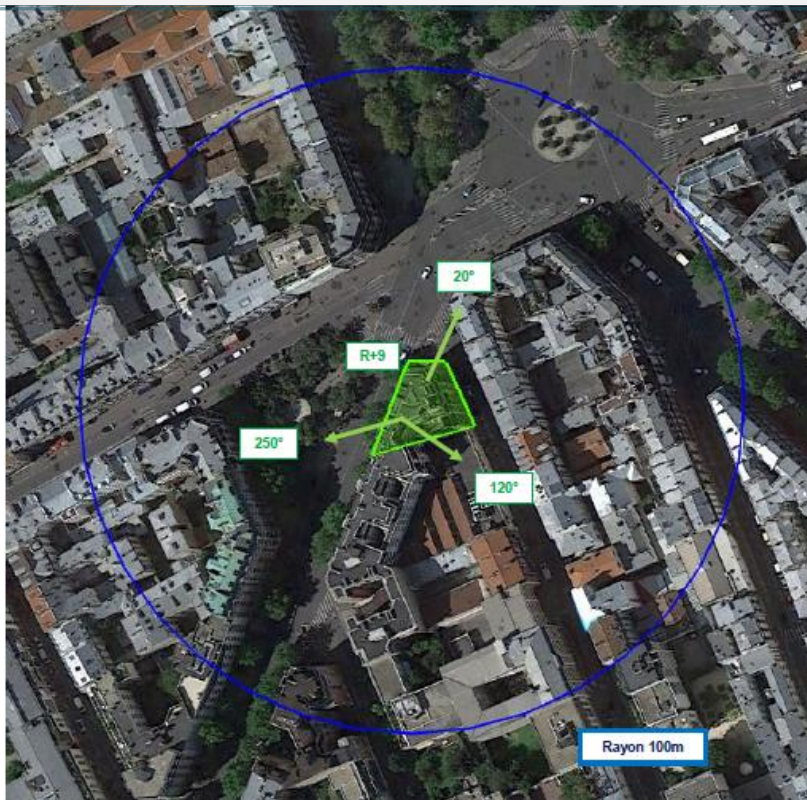
Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 20°, 120° et 250°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres sous antenne entre 4 et 10 de l'antenne	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	20° et 250° < 4V/m ; 120° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6 azimut 20°
Divers	Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes		

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Les trois antennes, de type panneau, seront réparties sur deux mâts sur la toiture terrasse supérieure de l'immeuble. Les antennes seront intégrées deux fausses cheminées avec un aspect identique aux cheminées existantes.
Zone technique	La zone technique sera située sur la toiture de l'immeuble, non visible de la rue.
Hauteur antennes/sol	31,10 m

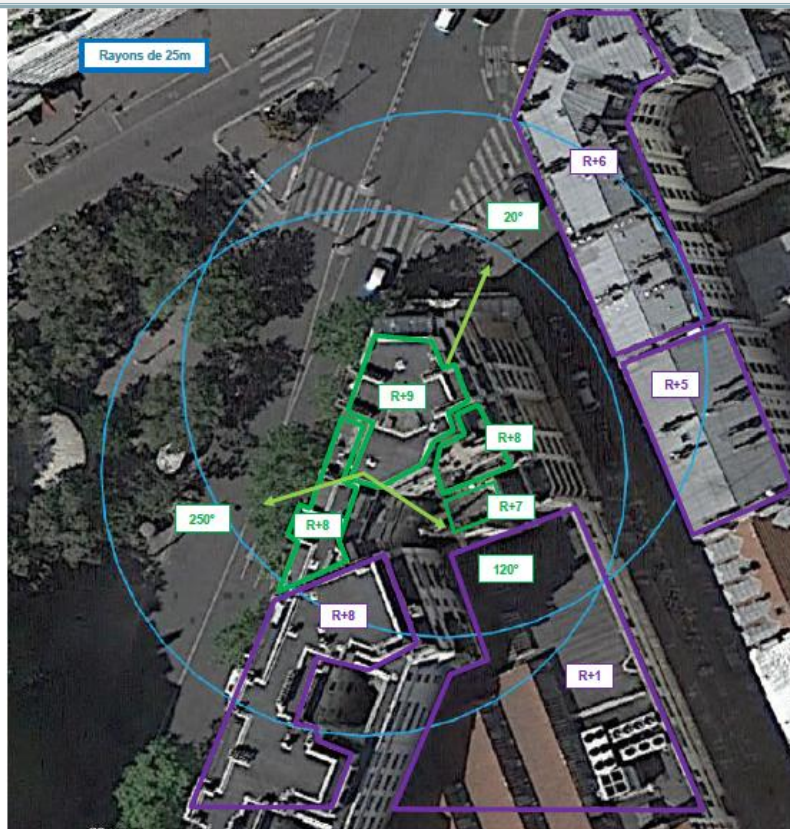
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



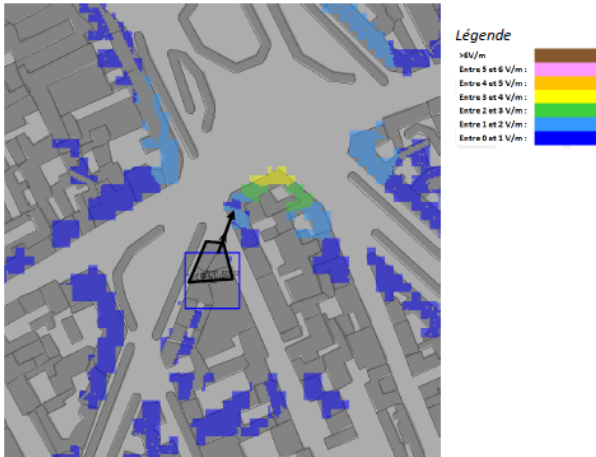
AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

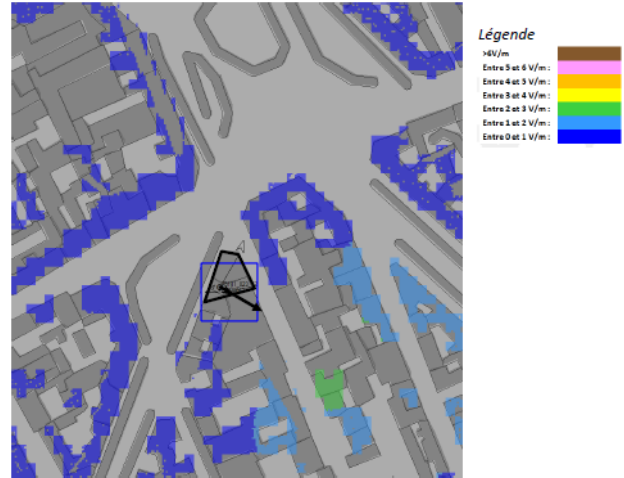


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 250°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	21 m	18 m	22 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

